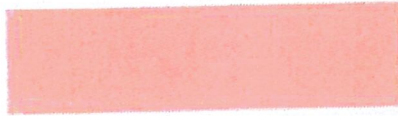


# CONVENTION

Accompagnement de la commune  
Sur des aménagements urbains et paysagers  
2025-2027



Rédigée le 20 novembre 2025



## PREAMBULE

*Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association reconnue d'intérêt public, créée dans le Département pour poursuivre les objectifs fixés par la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, consolidée le 28 août 2017.*

*La loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 affirme que « L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public ». Le Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E) poursuit sur le plan local les objectifs définis au niveau national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture, de son environnement et du paysage avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales. L'ensemble de ses missions d'information, de sensibilisation, de conseil et de formation s'exprime entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.*

Entre :

**La commune de MARGNY-LES-COMPIEGNE**

sise 117 avenue Octave Butin - BP 90109, 60281 MARGNY-LES-COMPIEGNE,  
représentée par Monsieur Bernard HELLAL, Maire

Et :

**Le CAUE de l'Oise – Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Oise,**  
sis 4 rue de l'Abbé du Bos 60000 BEAUVAIS,  
représenté par Madame Corry NEAU, Présidente.

*Dans la présente convention, les expressions " le CAUE" et" l'organisateur ", désignent respectivement le CAUE DE L'OISE, association loi 1901, 4 rue de l'Abbé du Bos à Beauvais (60), et la personne morale ou physique avec qui elle traite.*

« Les informations recueillies via cette convention font l'objet d'un traitement informatisé par la Présidente du CAUE de l'Oise à 4 rue de l'Abbé du Bos – 60000 Beauvais pour la coordination des actions pédagogiques. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO, sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle l'association est soumise. Les données collectées seront communiquées au personnel en charge de la gestion de l'assemblée générale. Les données sont conservées pendant un an puis détruites. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Les droits à l'effacement, la portabilité et l'opposition ne s'appliquent pas dans ce cas. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse électronique suivante : [contact@caue60.com](mailto:contact@caue60.com) ou par voie postale : 4 rue de l'Abbé du Bos – 60000 Beauvais.

Si vous estimez, que vos droits


« Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site : [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus

d'informations sur vos droits »  
Accusé de réception en préfecture  
060-216003798-20251216-2025-12-16-23-DE  
Date de réception préfecture : 19/12/2025

SIRET : 318 800 043 000 46

Code APE : 711.1Z

Siège social : 4 rue de l'Abbé du Bos 60000 Beauvais, France

 [contact@caue60.com](mailto:contact@caue60.com)  
03 44 82 14 14

**Il est convenu :****Article 1 – OBJET**

La présente convention a pour objet de définir le cadre d'une mission auprès de la commune de MARGNY-LES-COMPIEGNE qui sollicite les compétences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise (CAUE 60) pour accompagner la commune dans ses projets d'aménagements urbains et paysagers.

A titre indicatif, les projets qui pourraient être concernés seraient : Aménagement Rue Gracin, végétalisation du cimetière...

Dans le cadre de cette convention, l'accompagnement se limitera à 4 sites.

Les aménagements proposés visent à offrir des espaces accessibles à tous, favorables au retour de la nature en ville et économes en entretien.

Cet accompagnement prendra forme de quatre « dossiers conseils » dont les modalités sont décrites à l'article 4 de la présente convention.

Par la présente convention, les signataires s'engagent à créer les conditions pour réaliser ces actions et conviennent d'une mise en commun de moyens.

Il pourra être procédé à toute modification (restriction, extension de mission) par avenant dûment signé ou par une nouvelle convention.

**Article 2 – DURÉE**

La présente convention s'appliquera pour la période de janvier 2026 à décembre 2027, soit une durée de deux ans.

**Article 3 – ADHESION DE LA COMMUNE DE MARGNY-LES-COMPIEGNE AU CAUE 60 POUR LES ANNEES 2026 ET 2027**

Le montant de la cotisation d'adhésion est voté chaque année lors de l'Assemblée Générale de l'association. Les adhérents sont conviés aux Assemblées Générales et participent aux votes.

Le montant de l'adhésion au CAUE de l'Oise par la commune de MARGNY-LES-COMPIEGNE est fixé à la somme de 900 euros (neuf-cents euros) pour l'exercice 2026.

« Les informations recueillies via cette convention font l'objet d'un traitement informatisé par la Présidente du CAUE de l'Oise à 4 rue de l'Abbé du Bos – 60000 Beauvais pour la coordination des actions pédagogiques. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO, sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle l'association est soumise. Les données collectées seront communiquées au personnel en charge de la gestion de l'assemblée générale. Les données sont conservées pendant un an puis détruites. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Les droits à l'effacement, la portabilité et l'opposition ne s'appliquent pas dans ce cas. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse électronique suivante : [contact@caue60.com](mailto:contact@caue60.com) ou par voie postale : 4 rue de l'Abbé du Bos – 60000 Beauvais.

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site : [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits »

#### **Article 4 – MISSION DU CAUE**

L'accompagnement du CAUE 60 consiste en une ou plusieurs actions conforme(s) à ses statuts. Le CAUE 60 s'engage à apporter le savoir-faire d'une équipe pluridisciplinaire et à mobiliser tous les moyens techniques utiles et il désigne comme référents de cette mission M. Martin SIROT, paysagiste-conseil au CAUE de l'Oise et Julien FOURNIER, urbaniste-conseil.

Contenu des « dossiers conseils » :

Après une analyse-diagnostic du territoire et des enjeux du site concerné, le CAUE remettra à la commune un dossier (format papier et informatique) énonçant les principes d'aménagements. Ce dossier sera composé de schémas de principes, croquis et images de références utiles à la compréhension de l'aménagement.

Le CAUE intervient en amont et ne substitue pas à une maîtrise d'œuvre.

Il peut accompagner la collectivité dans le choix d'un maître d'œuvre pour mener à bien son projet et reste présent en cas de questionnement de la collectivité.

Pour chaque site, l'intervention du CAUE de l'Oise comprendra trois phases marquées par une réunion pour chacune d'elles :

- Une réunion sur site au démarrage de l'étude,
- Une réunion intermédiaire de rendu de diagnostic ou de participation à une séance de concertation,
- Une réunion de restitution finale du dossier.

#### **Article 5 – EVALUATIONS ANNUELLES**

A chaque fin de dossier un point entre le CAUE 60 et la commune de MARGNY-LES-COMPIEGNE aura lieu pour faire un bilan afin de permettre d'évaluer et de faire évoluer les demandes suivantes toujours dans un but de les rendre plus efficaces.

#### **Article 6 – CONTRIBUTION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE MARGNY-LES-COMPIEGNE**

Le montant total de la convention s'élève à

**2 400 euros (deux-mille-quatre-cents euros) hors adhésion.**

A la remise de chaque dossier conseil, une facture sera envoyée et le montant sera déduit de ladite convention.

« Les informations recueillies via cette convention font l'objet d'un traitement informatisé par la Présidente du CAUE de l'Oise à 4 rue de l'Abbé du Bos – 60000 Beauvais pour la coordination des actions pédagogiques. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO, sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle l'association est soumise. Les données collectées seront communiquées au personnel en charge de la gestion de l'assemblée générale. Les données sont conservées pendant un an puis détruites. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Les droits à l'effacement, la portabilité et l'opposition ne s'appliquent pas dans ce cas. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse électronique suivante : [contact@caue60.com](mailto:contact@caue60.com) ou par voie postale : 4 rue de l'Abbé du Bos – 60000 Beauvais.

Si vous estimez, que vos droits


« Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site : [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus

d'informations sur vos droits »  
Accuse de réception en préfecture  
060-216003798-20251216-2025-12-16-23-DE  
Date de réception préfecture : 19/12/2025

SIRET : 318 800 043 000 46

Code APE : 7111Z

Siège social : 4 rue de l'Abbé du Bos 60000 Beauvais, France



 [contact@caue60.com](mailto:contact@caue60.com)  
**03 44 82 14 14**

**Article 7 – CHAMP CONCURRENTIEL**

Au regard de l'instruction fiscale du 12 septembre 2012, la gestion du CAUE 60, association à but non lucratif, est désintéressée.

Les activités initiées dans le cadre de ses missions de service public se situent hors du champ concurrentiel, c'est pourquoi le CAUE 60 ne peut être chargé d'une mission de maîtrise d'œuvre. Le CAUE 60 n'est pas soumis aux impôts commerciaux. La participation financière de la commune de MARGNY-LES-COMPIEGNE n'est donc pas assujettie à la TVA.

Fait à Beauvais, le 20 novembre 2025  
En 2 exemplaires.

<p>Pour la commune de MARGNY-LES-COMPIEGNE Monsieur HELLAL Maire de MARGNY-LES-COMPIEGNE</p>	<p>Pour le CAUE de l'Oise Madame NEAU Présidente du CAUE,</p>
	 <p>Gérald REMAN Directeur.</p>

« Les informations recueillies via cette convention font l'objet d'un traitement informatisé par la Présidente du CAUE de l'Oise à 4 rue de l'Abbé du Bos - 60000 Beauvais pour la coordination des actions pédagogiques. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO, sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle l'association est soumise. Les données collectées seront communiquées au personnel en charge de la gestion de l'assemblée générale. Les données sont conservées pendant un an puis détruites. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Les droits à l'effacement, la portabilité et l'opposition ne s'appliquent pas dans ce cas. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse électronique suivante : [contact@caue60.com](mailto:contact@caue60.com) ou par voie postale : 4 rue de l'Abbé du Bos - 60000 Beauvais.

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site : [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits »

SIRET : 318 800 043 000 46  
Code APE : 7111Z  
Siège social : 4 rue de l'Abbé du Bos 60000 Beauvais, France

Accusé de réception en préfecture  
060-216003798-20251216-2025-12-16-23-DE  
Date de réception en préfecture : 19/12/2025  
[contact@caue60.com](mailto:contact@caue60.com)  
03 44 82 14 14